

L'activité municipale

2008 – 2011 : un bilan à mi-mandat

En 2008, à l'occasion des élections municipales, l'équipe conduite par Alain Delhoume s'engageait à poursuivre le développement harmonieux de Saint-Gence en définissant six objectifs fondamentaux :

- Améliorer le cadre de vie et les services à la population
- Amplifier les actions en direction des jeunes
- Consolider le soutien aux associations
- Renforcer le dialogue avec la population
- Poursuivre la maîtrise des finances publiques
- S'appuyer sur une intercommunalité active

A mi-mandat, il nous a paru utile de dresser un premier bilan de l'activité de la municipalité sur la période 2008-2011.

Améliorer le cadre de vie et les services à la population

1. Travailler au renforcement des transports collectifs :

Les avancées sur ce domaine sont tributaires de Limoges-Métropole qui en assure la compétence. On peut cependant noter que la ligne de bus Limoges - Banèche est désormais gérée par la TCL comme les autres lignes de l'agglomération, c'est une première étape pour travailler sur son renforcement.

Le transport des écoliers a été adapté dans de bonnes conditions et le transfert progressif de nos collégiens vers le collège Maurois s'est passé dans de bonnes conditions. L'utilisation de Télébus se développe mais il est certain qu'une augmentation des utilisateurs et des voyages serait un argument supplémentaire pour défendre le renforcement des lignes régulières. A noter que la sécurité des usagers a été améliorée par la mise en place d'un abri bus dans le bourg. Le conseil souhaite que l'arrivée de nouvelles communes dans l'agglomération permette de reposer les questions sur l'amélioration des transports collectifs dans la 2^{ème} couronne.



2. Poursuivre l'entretien et les investissements de voirie :



Jamais la commune n'avait pu consacrer autant de moyens à l'entretien et aux investissements en matière de voirie. Grâce à notre participation à Limoges-Métropole, nous disposons chaque année entre 150 et 190 000 € pour réaliser les travaux nécessaires que nous définissons en fonction de nos priorités. L'audit des voiries des communes de l'agglomération a montré que notre réseau communal était dans un état plutôt satisfaisant. Selon ce rythme, l'ensemble de la voirie aura pu être traitée durant la mandature et les travaux prévus dans les villages majoritairement réalisés. A noter également l'effort important en matière

d'équipement qui a permis le remplacement plus rapide du matériel de voirie (tracteur, épareuse, camion) et l'organisation de chantier commun avec nos voisins de Veyrac et Peyrilhac (fauchage,

curage des fossés ...). Enfin nous avons pu acquérir les équipements permettant de répondre rapidement aux besoins du déneigement.

3. Réaliser l'assainissement collectif dans les villages :

Le village de la Châtre a vu la mise en service des première et deuxième tranches de son assainissement collectif. Le village des Monts va être traité en 2012 et l'opération sur le Theil est retenue par Limoges-Métropole, sa programmation est prévue à moyen terme. Pour le Boschaudérier, les discussions avec l'agglomération qui détient la compétence dans ce domaine sont toujours en cours et le projet sera âprement défendu dans une logique de l'urbanisation de ce secteur prévue dans le PLU.



4. Aménager des lieux publics au sein des principaux villages en concertation avec les habitants :



disposent d'espaces publics disponibles.

Cela a été réalisé à Senon et c'est en cours aux Charriers. Même si la configuration de ce village est plus complexe, ce point sera également vu aux Monts avec l'enfouissement des réseaux. Dans tous les cas, la consultation des habitants a été une préoccupation permanente pour adapter au mieux le projet aux attentes des habitants.

Ainsi, après la structuration du centre bourg, la municipalité, conformément aux orientations définies a voulu donner la priorité à des opérations dans les villages (Senon, Bondy, Les Charriers, Les Monts). Cela se poursuivra ensuite sur les autres villages qui

5. Favoriser l'implantation de nouveaux commerces et services de proximité :

Il convient tout d'abord de répondre aux initiatives privées et de favoriser les démarches. Cela a été le cas pour notre « Pizzaiolo » qui peut utiliser l'énergie électrique pour son activité place de l'Église. L'achat de la « maison Dumont », qui jouxte les locaux de la mairie devrait permettre la mise à disposition de locaux pour des installations artisanales ou commerciales. Il est également apparu indispensable de faire de la prospective pour recenser et définir les possibilités d'activités en complément de celles qui existent déjà. Une étude est en cours avec les chambres consulaires. L'aménagement des locaux de l'ancienne école de filles et de la maison Dumont est budgété pour la fin de la mandature afin de répondre aux besoins exprimés. Des terrains appartenant à la commune sont également gelés aux abords de la salle des aînés.



6. Développer et renforcer les liens de vie et de solidarité (personnes âgées, isolées, en difficultés) :

La commune a favorisé la création de l'association « les Jeunes d'Antan » qui joue un rôle primordial pour le maintien de ce lien de solidarité. Il existe une volonté permanente de ne pas oublier nos aînés et



pas uniquement à l'occasion des fêtes de fin d'année (colis, repas, spectacles). Même s'il ne fait pas l'objet d'une médiatisation particulière, l'accompagnement social réalisé auprès de plusieurs personnes, en lien avec les services compétents, a permis de régler des situations d'urgence et de favoriser la recherche de solutions plus durables. La mise en place d'une permanence de l'assistance sociale chaque mois à la mairie contribue aussi aux attentes de la population en matière d'accompagnement social.

7. Préserver l'environnement naturel, et les espaces agricoles et mettre en valeur le petit patrimoine :



La volonté forte d'offrir à nos concitoyens un cadre de vie agréable a été récompensée par l'obtention d'une fleur lors du Concours Régional des Villages Fleuris. La recherche d'un fleurissement écologique à base de plantes pluri annuelles, peu gourmandes en eau, et l'utilisation limitée de désherbants et pesticides a été particulièrement remarquée.

La réhabilitation et le renforcement des berges de la Glane ont permis de structurer cette rivière tout en favorisant l'utilisation des terrains à proximité pour des activités agricoles. Ce sera bientôt au tour du Glanet de voir son lit restructuré. De même, le traitement des seuils redonnera aux nombreux moulins une seconde jeunesse.

En matière de petit patrimoine, la réhabilitation du répartiteur d'eau de Senon et la réparation de la cloche de l'église sont les éléments les plus marquants. On peut se féliciter, dans le cadre de la dernière opération, du soutien financier apporté par nos concitoyens par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine.

Pour profiter de tout cela, il faut noter le travail réalisé en liaison avec les associations de la commune pour créer, entretenir et flécher nos chemins de randonnée.

Des réouvertures de chemins ont été réalisées à La Ribière du Theil et aux Monts. Celui de la forêt



Lenfant vient d'être inscrit au Plan Départemental des Sentiers de Randonnée (PDIPR), un nouveau va être inscrit à la suite des échanges de terrains et la mise en place de conventions de passage avec le chemin reliant Chevillou et Senon.

Un parcours de découverte pour les enfants va être réalisé sur le secteur des Fonts Neuves et des parcours nature pour adultes sont à l'étude dans la forêt Lenfant.

Le nettoyage de la lande de Senon avec la définition d'un plan de gestion du site avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin et l'évacuation de la décharge sauvage des Francines confirment la volonté de la municipalité de s'engager résolument dans la sauvegarde et la mise en valeur des magnifiques espaces naturels de la commune.



8 . Réaliser de nouveaux équipements communaux et intercommunaux (parcours de santé, gymnase) :

Si le parcours de santé a pu être réalisé, la décision relative au gymnase n'a pas pu être prise dans la mesure où elle nécessite l'accord d'au moins trois communes (St Gence, Peyrilhac et Veyrac). Malgré le gros travail réalisé pour trouver des financements complémentaires, le bouclage financier ne pouvait pas être réalisé dans des conditions supportables pour les budgets de nos communes. Malheureusement, la baisse des subventions de l'état, la réforme des collectivités locales (impact sur les compétences et donc sur l'attribution de subventions), ne sont pas de nature à nous rendre très optimistes. Par contre, la modification en cours du périmètre des communautés de communes et d'agglomération doit être l'occasion de reposer la question des compétences de Limoges-Métropole s'agissant de ce type d'équipements sportifs.



9. Rechercher des solutions en matière d'économie d'énergie et d'énergie renouvelable :



Un audit est en cours de réalisation sur les dispositions à prendre pour réduire nos consommations d'énergie dans les bâtiments communaux. Les résultats vont nous guider pour arrêter des choix et en premier lieu au moment de l'aménagement des locaux de l'ancienne mairie (isolation à réaliser, choix du type de chauffage, regroupement éventuel des chaudières). A noter également que St Gence est sans doute une des premières communes à avoir mis en place une programmation de l'éclairage public qui limite son utilisation durant les périodes nocturnes au moment où il y a peu de circulation. Lors des études sur l'enfouissement des réseaux, la solution d'ampoule LED a été étudiée. Compte tenu du coût, cela n'a pas pu être retenu pour l'éclairage public des Charriers. L'étude est en cours sur le village des Monts.

Amplifier les actions en direction des jeunes

1. Construire de nouveaux locaux pour l'école maternelle et continuer à améliorer les conditions d'accueil :

La construction de la totalité de l'école maternelle, initialement prévue en deux tranches a été le point fort de ce début de mandature. La qualité exceptionnelle des locaux a été reconnue par tous. Il est évident que l'existence de ces locaux a été déterminante pour éviter la fermeture d'une classe de l'école maternelle qui était annoncée officieusement pour la rentrée prochaine.

Le déménagement de l'école maternelle a permis de récupérer les locaux qui



sont en cours d'aménagement pour accueillir une classe de l'école primaire à la rentrée prochaine. Malgré les difficultés budgétaires, les moyens attribués à nos écoles et donc aux enfants qui la fréquentent n'ont pas été diminués et bien au-delà de nos obligations (un poste d'ATSEM par école), il a été décidé de maintenir un poste d'ATSEM par classe de maternelle.

Le revêtement du chemin des Poussettes avec la sécurisation de l'accès aux écoles ont été une des premières réalisations du mandat. La mise en place d'un abri bus place Yves Lenfant, puis dès l'été 2011, d'un deuxième aux abords de la route du Rabaud contribuent, avec l'aménagement de l'arrêt des Cireijeux à l'amélioration des transports scolaires.

2. Développer les activités extra scolaires dans le cadre du SIEPEA :



Après une interruption due aux difficultés financières du SIEPEA, les activités périscolaires vont reprendre à la rentrée. S'agissant du multi accueil, les aménagements nécessaires vont être réalisés pour permettre la fourniture de repas qui seront confectionnés à la cantine. L'étude pour l'agrandissement de ce multi accueil a été réalisée, mais les financements possibles sont très en deçà du coût des travaux. Dans ce domaine également une extension des compétences de Limoges-Métropole serait la bienvenue.

3. Associer les ados à la vie communale :



La volonté existe mais il est difficile d'avancer dans la mesure où nos ados relèvent d'établissements scolaires différents ce qui complique les rapprochements. Des réunions ont déjà eu lieu et cela a permis de faire un point sur les attentes et les capacités pour nos ados de s'investir sur des projets. Leur participation à la fête de l'été et la mise en place d'un parcours de bosses pour les BMX constituent des premières réalisations. Les contacts qui ont pu être noués, à cette occasion, avec les associations de la commune vont également permettre de travailler à plus long terme.

Le SIEPEA va de nouveau mettre en place des activités pour les ados dans le cadre de l'Accueil de Loisirs, premier pas pour la construction de projets plus ambitieux.

Renforcer le soutien aux associations

1. Accompagner celles qui le souhaitent à se doter de moyens partagés et mutualisés au sein de la maison des associations :



Le travail de recensement des besoins a été poursuivi. Il va permettre de configurer ce que peut être une « Maison des Associations » qui trouvera naturellement sa place dans l'ancienne mairie libérée de ses locaux scolaires. Sa réalisation se fera d'ici la fin de la mandature. Une solution plus appropriée pour accueillir les activités de nos aînés est également à l'étude. Des formations en direction des bénévoles ont d'ores et déjà été proposées, des actions plus

concrètes seront mises en place d'ici la fin de l'année. Le forum des associations a permis des échanges entre elles et des contacts avec la population. Il sera de nouveau organisé sous des formes à définir.

2. Aider à la mise en place d'activités nouvelles notamment dans le domaine culturel :

On peut se féliciter de la création de nouvelles associations : Tonic Séniors, les Jeunes d'Antan, le club de Pétanque, les Mil' Pat' et les Lémovices En Fête qui avec un fort soutien de la municipalité, va organiser une grande fête gauloise en juin 2012. Saint-Gence a eu les honneurs de la foire exposition de Limoges et a participé à l'exposition « Gaulois en Limousin ». Une association, Rêve de Fleurs, dont l'objet est de promouvoir les activités autour des fleurs et des plantes est également en cours de création.



Dans le domaine culturel, la volonté de créer une association théâtrale devrait pouvoir se concrétiser rapidement. Dans l'attente, la municipalité a pris en charge l'organisation de nombreux spectacles. Ainsi les Veyracomédiens sont régulièrement invités et ont interprété *Le cluedo de grand papa* ou *La chasse aux canards*, la compagnie de Chateauponsac a présenté *Souffler n'est pas jouer*, le théâtre de la Couvée, *Knock ...*. De plus, Saint-Gence accueille régulièrement un spectacle *Cuivres en fête* au cours du mois d'août. La fête de l'été organisée depuis 4 ans est devenue un rendez-vous incontournable.

Plus généralement, le soutien apporté par la municipalité a permis aux associations d'organiser des manifestations d'ampleur régionale. Le championnat départemental UFOLEP VTT est un des derniers exemples. St-Gence Athlé a un projet de grand trail dans la forêt communale à l'automne 2011 et les Mil'Pat devraient organiser en avril 2012 une rando "challenge régional".

Poursuivre la maîtrise des finances publiques

Le budget est caractérisé par des recettes limitées et donc la nécessité d'une extrême rigueur de gestion. Aussi, malgré de faibles marges d'autofinancement, la construction de l'école a pu se faire avec un recours à l'emprunt réduit (390 000€). Les engagements pris pour une hausse limitée de la pression fiscale sont tenus et l'endettement ne devrait pas augmenter au cours de la mandature. La vente de terrains va permettre de dégager des moyens supplémentaires pour financer nos investissements.



Développer les bases d'un dialogue avec la population

1. Par des rencontres régulières et des réunions par villages :



Les rencontres par villages ont été organisées (secteurs de Senon, Les Charriers, Le Boschaudier, La Châtre, Le Bourg), les dernières se dérouleront d'ici la fin de la mandature sous des formes appropriées. Au-delà de ces rencontres organisées, les habitants ont été systématiquement associés aux opérations qui les concernaient directement : Senon, les Charriers, la Châtre ...

2. Par la création de lieu d'échange sur le site internet :

Ce site est en place. Il est très complet et mis régulièrement à jour. Il contient des informations concrètes et pratiques (exemple : les menus du restaurant scolaire). Il convient que tous les habitants se l'approprient et l'utilisent pour dialoguer avec la municipalité.



3. Par une plus grande interactivité dans le cadre du bulletin municipal dont le contenu sera amélioré et rendu plus attrayant :

La municipalité s'est dotée des moyens pour réaliser un bulletin de meilleure qualité avec plus de couleur. Il contient maintenant plusieurs pages de reportage sur des domaines touchant à la vie communale. Il reste largement ouvert aux associations. Il a servi à des enquêtes pour connaître les besoins de la population (petite enfance). Ce type de consultation pourra être renouvelé.

